

## ORDONNANCE COLLECTIVE (CONDENSÉE)

Initier les mesures diagnostiques et la consultation  
pour l'utilisateur présentant une plaie surinfectée  
avec échec au traitement initial

### CLIENTÈLE VISÉE

Usager adulte ambulante référé à l'Accueil clinique qui présente des signes de plaie surinfectée sans réponse aux soins locaux ou aux antibiotiques oraux, incluant les types de plaies suivantes:

- ulcères des membres inférieurs : artériel, veineux, mixte, ulcère du pied diabétique (mal perforant plantaire) et lymphœdème;
- ulcères de pression;
- plaies post-chirurgicales;
- plaies post traumatiques et brûlures.

### INTENTION CLINIQUE

- Accélérer la consultation en microbiologie pour l'utilisateur présentant une condition clinique subaiguë.

### CONDITIONS D'INITIATION

- Être référé par un médecin ou une IPS.
- Clientèle ambulatoire avec une condition physique permettant les déplacements.
- Présenter au moins 2 signes d'infection de la plaie parmi les suivants, sauf pour la clientèle neutropénique :
  - Présence de pus
  - Douleur
  - Œdème
  - Chaleur
  - Rougeur
  - Odeur nauséabonde de la plaie
- Taille de la plaie qui augmente malgré les soins locaux.

### CONTRE INDICATIONS à l'application de l'ordonnance collective

- Température buccale  $\geq 37,8$  °C.
- Instabilité hémodynamique (pouls  $\geq 100$  battements/minute, TA  $\leq 90/50$  mmHg).
- Vomissements.
- Confusion.
- Douleur intense au site de l'infection, non soulagée par l'analgésie.
- Apparition de signes de lymphangite (rougeur linéaire progressant de façon proximale sur le trajet des canaux lymphatiques).
- Présence de nécrose progressive.
- Présence de signes d'insuffisance artérielle aiguë (froideur, pâleur, paresthésie, paralysie et douleur du membre atteint).
- Clientèle pédiatrique (< 18 ans).

EN VIGUEUR LE : 11 juin 2015

N° : OC-019-2

DATE PRÉVUE DE RÉVISION : 11 juin 2018

Page : 1 De : 1